



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
97 place de la caserne Bosquet
40000 MONT DE MARSAN
☎ 05 58 933 933
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : <http://40.snuipp.fr/40>

Dispensé de timbrage **Mont de Marsan CDIS**

Ouvertures

40

P

PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE 

Déposé le 15 mars 2010

SNUIPP des Landes

Sommaire

Editorial	p 1
PARITARISME : carte scolaire,	p 2
METIER : frais de déplacements	p 2
CAHIER SPECIAL GREVE DU 23 MARS	p 3 à 6
ACTION SYNDICALE Congrès, RIS	p 7
DIRECTION D'ECOLE	p 8

Bimestriel

n° 105
mars 2010

EDITO : Combattre le double discours

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

Reportant la responsabilité des difficultés scolaires des élèves sur les personnels, l'État veut faire croire qu'on peut favoriser la réussite de tous en réduisant le nombre de postes, les horaires d'enseignement, la formation des enseignants. Mais les chiffres sont têtus : la part du PIB consacrée à l'éducation est toujours plus faible, elle est passée de 7.6% en 1997 à 6.6% en 2008 ; La France se situe désormais largement en dessous de la moyenne des pays européens pour l'enseignement élémentaire.

Il nous appartient de faire entendre cette vérité et de dénoncer avec force les contradictions qui rendent nos conditions de travail toujours plus difficiles. Le double discours du gouvernement ne se limite pas à l'éducation : les régressions qui frappent les salaires, les retraites, l'emploi



font l'objet d'un discours compassionnel sans aucune mesure concrète pour les contrecarrer.

Au delà de l'indispensable expression citoyenne des élections, c'est souvent la lutte et la mobilisation de masse qui ont permis l'évolution vers une société plus juste et plus démocratique.

A l'heure où ces progrès sont mis à mal, **le SNUipp appelle tous les personnels des écoles à se mettre en grève aux côtés de l'ensemble des salariés le 23 mars et à participer massivement à la manifestation unitaire à Mont de Marsan.**

23 MARS

TOUS EN GREVE

manifestation
MONT DE MARSAN
10h30
Place caserne Bosquet
pour l'éducation



SUR L'AGENDA :

- 17 mars**
Réunion d'info syndicale à Parentis
- 20 mars**
Résultats des permutations informatiques
- 23 mars**
Grève et manifestation
- 2 avril**
CTPD : carte scolaire 1er degré
- 14 avril**

PARITARISME CARTE SCOLAIRE

Rentrée 2010 : La carte scolaire en dessous de la table

Opérations de carte scolaire reportées. Opacité à tous les étages ! Convoqués à un groupe de travail le 12 février, les représentants du SNUipp/FSU qui croyaient travailler sur la rentrée scolaire 2010 ont en fait été associés à un travail fastidieux, inutile et mal préparé sur la charte des services publics en milieu rural et les décisions éventuelles de fermeture et d'ouverture en 2011 !

A lors même que les IEN informent déjà les écoles et les communes des nombreux risques de fermeture pour la prochaine rentrée, l'administration joue le black out total et refuse toute information aux représentants du personnels.

Face à ce mépris et ce double langage, le SNUipp a tapé fortement sur la table et a fini par obtenir de l'administration ses "objectifs" pour la prochaine carte scolaire :

Seuils d'ouverture :
28 élèves en maternelle,
27 élèves en élémentaire et
primaire,
(26 en RRS)

On comprend le souci de discrétion de l'administration : il s'agit d'une régression importante pour les écoles landaises. Ce seuil était de 25 en mars dernier ! La dotation de 20 postes pour 400 élèves supplémentaires ne laissait pas supposer un tel recul. Le ministère a-t-il décidé de mettre un terme au recours aux personnels en surnombre utilisés dans toute l'académie et largement dans notre département ?

Dans ce contexte, le report des opérations de carte scolaire après les élections électorales prend tout son sens. Il s'agit là d'une publicité bien fâcheuse pour certaines listes dont celles menée par un ancien

ministre de l'éducation nationale !

Le SNUipp a dénoncé officiellement ce report préjudiciable aux écoles et à ses personnels dans un **courrier officiel au recteur**. Il invite toutes les écoles menacées de fermeture ou qui souhaitent une ouverture à faire remonter rapidement leurs données en utilisant le **formulaire en ligne** sur notre site.

Le CTPD qui examinera la carte scolaire du premier degré se tiendra le 2 avril

Faites remonter d'urgence les données à vos élus du SNUipp

METIER

FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Compte rendu de l'audience à la préfecture du mercredi 10 mars

L'intersyndicale SNUipp-FSU 40, SE-UNSA 40 et SNUDI-FO 40 a été entendue par le directeur de cabinet du Préfet, M.Nucho. L'Inspection Académique n'était pas représentée.

Personnels itinérants : pratiquement tous les collègues ont eu leurs frais remboursés.

Les représentants du personnel dénoncent les dysfonctionnements liés à la mise en service de la nouvelle application mais également au manque de formation et d'information en direction des usagers : le guide d'utilisation ne remplace pas les explications et démonstrations du MAI ; certains « valideurs » ne savaient pas qu'ils été désignés. Les représentants de la préfecture indiquent que les sommes versées au titre de l'année 2009 ne devraient pas venir en déduction des enveloppes 2010 **Formation continue, formation CAPASH, animations pédagogiques :** le système GAÏA ne fonctionne toujours pas et pourrait ne pas être opérationnel avant septembre !

Pour pallier ce dysfonctionnement, d'après nos informations recueillies à l'IA 47, le Recteur a donné son accord pour la création d'une ligne budgétaire dans DT afin que les remboursements soient effectués au plus vite.

Encore faut-il que le service gestionnaire des remboursements de frais de l'IA 47 connaisse le montant des crédits 2010 alloués pour

ces frais par l'Inspection Académique des Landes. à la formation ! La balle est donc dans le camp de l'IA 40.

Enveloppe kilométrique : les représentants du personnel dénoncent l'insuffisance de l'enveloppe kilométrique 2010 qui ne tient pas compte du caractère rural et de la superficie de notre département empêchant les personnels itinérants d'assurer correctement leur missions d'aide, de formation en les obligeant à faire des choix, ce qui entraîne un traitement inégalitaire des élèves et des collègues sur le territoire.

Délai de remboursement : l'intersyndicale a demandé que les délais de remboursement de frais s'effectuent dans un délai raisonnable (la loi prévoit 35 jours. Au-delà, les personnels sont en droit de demander les intérêts moratoires légaux) et a souligné le caractère inadmissible du procédé qui amènent les personnels à faire des avances qui s'étendent sur 10 mois voire plus d'un an pour certains.

Il a été rappelé que dans certains départements le retour à la déclaration des frais papier a été permise dans l'attente du bon fonctionnement de l'application DT

mais que pour notre académie, le TPG (Trésorier Payeur Général) de Bordeaux refuse cette possibilité.

Le directeur du cabinet de monsieur le Préfet s'est engagé à prendre contact avec l'Inspectrice d'Académie et le TPG et à rédiger en direction du Recteur un courrier reprenant les difficultés évoquées par les représentants des personnels.

Pour conclure :

Osons espérer que ces démarches de la Préfecture vont accélérer le règlement de ce dossier qui n'a que trop perduré.

Quoiqu'il en soit, continuer d'informer nos syndicats sur vos situations personnelles.

Nous continuerons à faire toutes les interventions nécessaires, et ce, à tous les niveaux, afin que ce problème du remboursement des frais engagés soit définitivement clos.

Dernière minute

Pour beaucoup de personnels, la saisie informatique des frais 2010 reste impossible, l'intersyndicale maintient la consigne de non déplacement jusqu'au déblocage effectif de l'application.



COMMUNIQUE DE PRESSE

ORGANISATIONS LANDAISES

Communiqué de presse des organisations landaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Lors du sommet social du 15 février, le Président de la République n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques.

Pourtant les inquiétudes sont vives chez les salariés et les demandeurs d'emploi :

- Les chômeurs en fin de droit restent sans perspective.
- Les licenciements, les plans sociaux se multiplient.
- La dégradation des conditions de travail touche l'ensemble des secteurs.
- Le gouvernement supprime des postes de fonctionnaires au détriment des missions des services publics.
- Le projet de loi sur les retraites annoncé pour septembre 2010 fait planer la menace de nouveaux reculs.

Les prochains rendez vous fixés par le Président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés et aux plus démunis.



C'est pourquoi les organisations syndicales ont choisi de faire du 23 mars une journée de mobilisation unitaire pour peser sur ces rendez-vous et exiger des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et des pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques permettant une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

Dans les Landes, la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et UNSA appellent les salariés à se mettre en grève le mardi 23 mars et à se rassembler nombreux à 10h 30, place de la caserne Bosquet, pour une grande manifestation revendicative dans les rues de Mont de Marsan.

COMMUNIQUE DE PRESSE

SNUIPP NATIONAL

Le SNUipp appelle les enseignants des écoles à se mettre en grève le 23 mars

Emploi, salaires, retraites, fiscalité plus juste et politique publique : ces exigences communes aux salariés du public comme du privé sont présentes à tous les niveaux du système éducatif. De la maternelle au CM2, en passant par les RASED ou la direction d'école, en zone rurale ou en ZEP, la préparation de la rentrée 2010 s'effectue avec moins de moyens, une politique éducative appauvrie qui résulte du non-remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite et des réformes, particulièrement celle de la formation de maîtres.

Le SNUipp appelle les enseignants des écoles à multiplier les actions dans le cadre des opérations de carte scolaire et à participer massivement à la journée de grève du 23. Il est nécessaire de rompre avec le dogme de la réduction de la dépense publique et au contraire d'enrichir l'école publique en offrant la possibilité de scolariser davantage d'enfants en maternelle, de pouvoir travailler avec de petits groupes d'élèves, de développer la formation des enseignants et de faire face à la hausse des effectifs.

La revalorisation et la reconnaissance du métier d'enseignant annoncée par le Président de la République restent lettre morte. En matière de retraites, les enseignants des écoles devront-ils poursuivre leur activité jusqu'à l'âge de 67 ans pour bénéficier d'une pension à taux plein ? Le nécessaire financement des régimes de retraites ne peut pas s'effectuer en repoussant sans cesse l'âge de départ. D'autres solutions de financement sont nécessaires.

Emploi, salaires, retraites, éducation : la qualité de l'école et la réussite de tous les élèves sont en jeu. Le SNUipp appelle les enseignants à participer massivement à la journée du 23 mars avec tous les personnels.



SPECIAL GREVE 23 MARS TOUS EN GREVE !

MARS, AVRIL,.....2010 :
Suppressions de postes, « réformes »...., Ecole publique en danger !
Mobilisons-nous !

Rased : irremplaçables !

La mobilisation autour de la défense des RASED a contraint le ministère à annoncer le maintien de 1500 postes sur 3000 fermetures initialement prévues et à revenir sur sa volonté de suppression des RASED.

L'aide personnalisée ne peut pas remplacer les RASED.

Nous voulons la création de postes de RASED pour répondre aux besoins et permettre la réussite de tous les élèves.

*« si tu veux pas de RASED supprimés , viens avec nous manifester ! »**

Une carte scolaire 2010 difficile.

Madame l'inspectrice d'Académie a décidé sans aucune concertation de revoir à la hausse les seuils d'ouverture/fermeture. Alors que pour l'élémentaire le seuil était de 25, il faudra une moyenne supérieur à 27 élèves par classe pour espérer pouvoir avoir une ouverture. Cela risque également d'entraîner un nombre de fermeture conséquent.

Nous demandons à ce qu'il n'y ait pas plus de 25 élèves par classes que ce soit en élémentaire comme en maternelle.

*« si tu veux pas de classes fermées , viens avec nous manifester ! »**

L'école maternelle

L'école maternelle française est menacée alors qu'elle est reconnue dans le monde entier comme un vrai lieu d'éducation et d'apprentissages. La scolarisation des moins de 3 ans continue de baisse nationalement, et disparaît dans les Landes.

Nous demandons la promotion et le développement de l'école maternelle.

*« si tu veux pas d'jardin d'éveil , viens avec nous manifester ! »**



Loi de mobilité des fonctionnaires

Le statut des fonctionnaires leur permet de résister aux pressions (politiques, financières, religieuses...) et de rester au service de l'intérêt général.

Des services publics égalitaires, pour tous et sur tout le territoire, seraient-ils possibles sans les fonctionnaires ?

Nous demandons le retrait de la loi « mobilité » du 03/08/2009 et de ses décrets d'application.

Remplacement des maîtres absents

Depuis la rentrée, plus de 1500 journées de classe n'ont pu être assurées, des milliers d'élèves n'ont pas eu classe faute de remplaçants.

Nous demandons, en urgence la création d'au moins 100 postes supplémentaires pour assurer un service public d'éducation de qualité à tous les élèves landais.

*« si jamais tu n'es remplacé , viens avec nous manifester ! »**

Nos salaires ont du mérite !

Depuis 2000, notre pouvoir d'achat a baissé de près de 10%.

En 1990, un PE débutait avec un traitement équivalent à 1,6 fois le SMIC. Aujourd'hui il commence à 1,3 fois le SMIC.

La France est l'un des pays développés qui paye le moins bien ses professeurs (selon l'OCDE la France est 22^{ème} sur 28 pour le salaire des enseignants).

Nous demandons un seul rythme d'avancement, le plus rapide, pour tous, au sein d'une nouvelle grille indiciaire comportant une classe unique avec un indice terminal de 783 (dernier échelon à la hors classe).

*« si t'en as marre d'être mal payé, viens avec nous manifester ! »**

RGGPP : c'est la « Révision Générale des Politiques Publiques »...

Et c'est le non remplacement sur d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Voulons-nous des écoles sans enseignants, des hôpitaux sans infirmières, des musées et des bibliothèques, l'ensemble des services publics sans les personnels nécessaires ?

Non aux suppressions de postes et à la casse des services publics !

*« si tu veux pouvoir bien travailler , viens avec nous manifester ! »**

Disparition de la formation professionnelle des enseignants !

Dès la rentrée 2010, les nouveaux enseignants seront nommés à plein temps dans les écoles sans formation.

Nous demandons le retrait des décrets sur la formation des maîtres.

*« si t'en as marre d'être mal formé, viens avec nous manifester ! »**

Moins de transparence dans le mouvement

Les opérations concernant le mouvement intra-départemental sont de plus en plus flous et de moins en moins équitables.

Nous demandons un mouvement où seul le barème doit être pris en compte et le rétablissement de la mesure de carte scolaire.

*« si tu veux pas d'opacité, viens avec nous manifester ! »**

**Tous ensemble
pour l'école
de la réussite de tous.**

RAPPELS À RETENIR

GREVE MODE D'EMPLOI ET CONSIGNES SYNDICALES

Retrouvez sur le site du SNUipp toutes les consignes pour la grève

Avant la grève

Les grévistes informent les familles dès que possible, et au plus tard la veille, par écrit, qu'il n'y aura pas classe. Dans toute la mesure du possible, obtenir un accusé de réception de la famille (exemple : signature sur le carnet de correspondance). Ils informent aussi l'Inspection Académique au moins 48 heures avant en envoyant leur déclaration d'intention.

- Envoyer la déclaration d'intention de faire grève à l'IA.

Tous les collègues en responsabilité d'une classe ce jour-là doivent envoyer la déclaration préalable qui doit parvenir 48 heures au moins avant la grève, comprenant un jour de classe (jour ouvré). Pour le mardi 23, la déclaration doit parvenir samedi soir 20 mars au plus tard. Celle-ci peut-être adressée par télécopie (fax) ou courrier (Attention à tenir compte des délais d'acheminement si le courrier est posté).

- lettre aux familles à imprimer (voir ci-dessus)

- **Clic pour la grève** : Le SNUipp 40 a besoin pour la communication et pour adapter sa stratégie de connaître l'état de la mobilisation dans la grève.

Il est important que nous ayons le plus régulièrement et le plus fidèlement possible.



OUTILS

Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Nous sommes particulièrement préoccupés par les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2010.

En effet, alors que 5 700 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles, le ministère s'acharne à supprimer des postes d'enseignants.

Ce choix va se traduire par de moins bonnes conditions d'apprentissage pour votre enfant. Appauvrir l'école par les suppressions de postes d'enseignants et les réformes régressives, ce n'est pas donner plus de chances de réussir à tous les élèves.

Qui peut croire qu'avec moins d'enseignants, moins formés, moins d'heures de classe chaque semaine, des programmes plus lourds, la fragilisation des dispositifs d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté, un recul de l'âge de scolarisation des tout-petits, les remplacements non assurés... les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Il est nécessaire aujourd'hui de cesser le non remplacement des départs en retraite, au contraire il est nécessaire d'investir dans l'école publique en offrant la possibilité de scolariser davantage d'enfants en maternelle, de pouvoir travailler avec de petits groupes d'élèves, de développer la formation des enseignants et de faire face à la hausse des effectifs.

Nous serons en grève le mardi 23 pour la défense du service public d'éducation, et aussi pour l'emploi, les salaires et les retraites des salariés du public et du privé.

Nous comptons sur votre compréhension.
Cordialement.

**ACTION
SYNDICALE**
CONGRÈS DU
SNUIPP 40

CONGRES du SNUipp 40 : le 20 mai à Mont de Marsan.

Tous les 3 ans, le congrès départemental réunit les adhérents du SNUipp pour faire le point sur l'activité du syndicat et définir les orientations pour les 3 années à venir. Le congrès a également pour charge d'élire un nouveau conseil syndical, organe délibératif, composé d'une équipe qui organisera et dirigera la vie syndicale au cours de la prochaine période

Lors de ce congrès seront également mis en débat les textes d'orientation qui seront proposés lors du 8^{ème} congrès du SNUipp qui se tiendra à Brive du 15 au 18 juin. Chaque adhérent, chaque section départementale peut ainsi apporter sa contri-

bution à l'élaboration collective des mandats qui serviront de ligne directrice et revendicatrice à notre syndicat pour les 3 ans qui viennent. A l'heure où l'école primaire est sur la sellette et paie durement le prix d'une volonté réformatrice clairement guidée par un souci d'économie budgétaire, la responsabilité du SNUipp, premier syndicat des écoles est grande et doit tenir compte au plus près des analyses et des aspirations de l'ensemble de nos adhérents.

Le congrès départemental est donc une instance cruciale et indispensable pour un syndicat qui veut faire fonctionner réellement des principes démocratiques.

Notre congrès est ouvert à

tous les adhérents à jour de leur cotisation (il est encore temps d'adhérer si ce n'est pas déjà fait). L'objectif est bien entendu de regrouper le maximum de syndiqués pour favoriser l'expression de tous, enrichir les débats et les échanges et déboucher sur des positions réellement représentatives. Rappelons que la participation au congrès ouvre droit à une autorisation d'absence.

**Rendez-vous le 20 mai
caserne Bosquet
à Mont de Marsan**

Un numéro préparatoire spécial congrès sera adressé à tous les adhérent(e)s

**ACTION
SYNDICALE**
RÉUNION
D'INFORMATION
SYNDICALE



DEMI-JOURNÉE D'INFORMATION SYNDICALE



Le SNUipp vous propose une demi-journées d'information syndicale départementale

Le 14 avril de 9 heures à midi à la salle des halles à Dax

Ces trois heures seront à décompter des 108 heures ou des 6 heures de journée de solidarité En complément de la demi-journée à laquelle vous avez déjà participé le cas échéant

Au programme

Intervention et débat sur les questions éducatives (Le nom de l'intervenant et le sujet précis vous seront communiqués dès que possible)

- Actualité syndicale
- Dossier retraite
- Mouvement des personnels
- Conditions de la rentrée 2010

Les modalités d'inscriptions sur <http://40.snuipp.fr> ou au 05.58.933.933

Nous vous attendons nombreuses et nombreux



L'INFORMATION SYNDICALE sur temps de travail : UN DROIT POUR TOUS

cf. décret du 28 mai 1982 relatif aux droits syndicaux dans la fonction publique.

Qu'est ce que l'information syndicale ?:

Les organisations syndicales sont autorisées à tenir, pendant les heures de service, des réunions d'information .

Dans le premier degré, elles prennent la forme de deux demi-journées par an. Dans notre département, le SNUipp a pour habitude de regrouper ces 2 demi journées en UNE seule journée.

Qui peut participer ?

Chacun, syndiqué ou non, a le **droit** de participer une réunion d'information syndicale de son choix , rémunérée.

Le "capital" de 2 demi journées par an est individuel et ne concerne que les réunions d'information syndicale. (Ne pas confondre avec les réunions statutaires du syndicat telles les Assemblées Générales ou congrès pour lesquelles des Autorisations Spéciales

d'Absence peuvent être accordées par l'administration uniquement sur présentation d'une convocation nominative émanant du syndicat).

Comment participer ?

Il n'y a ni autorisation individuelle à demander, ni convocation à présenter, ni de réponse à attendre. Chaque participant doit informer son IEN de sa participation à la réunion.

ECOLE

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Fonctionnement de l'école : quelle direction ? ENQUÊTE EN LIGNE

Direction et fonctionnement de l'école, rien ne va plus. L'avalanche des tâches liées à la gestion de l'école et à la mise en place des réformes en cours est devenue insupportable.

La charge de travail et les responsabilités juridiques, pédagogiques, administratives pesant sur la fonction se sont complexifiées et amplifiées et, comme pour le travail en équipe, le manque de temps pour y faire face rend la situation intenable.

Si la fonction est essentielle pour le fonctionnement de l'école, il n'en reste pas moins que chaque année, des milliers de directions restent vacantes. En rester au statu quo n'est plus possible ! En améliorer les conditions d'exercice est d'une

urgente nécessité en lien direct avec l'amélioration du fonctionnement de l'école et du travail en équipe.

Quel nouveau fonctionnement de l'école publique au service de la réussite de tous les élèves ?

Du côté du ministère, une orientation forte se dessine. Elle prévoit toujours la création des établissements publics d'enseignement primaire (EPEP) qui, dans son projet actuel, mettrait notamment l'école primaire sous la tutelle des collectivités locales

sans apporter de réponses sur la question de l'alourdissement des tâches et des responsabilités. Dans le même temps le ministère envisage de modifier profondément la fonction et les missions des directrices et directeurs. Il souhaite en faire un maillon hiérarchique essentiel de la mise en place des politiques éducatives, « un relais des inspecteurs au sein de l'école sur les questions d'organisation et d'administration » comme l'écrit l'Inspection générale dans son rapport de juillet.

Pour le SNUipp, qui refuse ces orientations qui diviserait la profession, il est nécessaire d'ouvrir largement le débat afin de tracer ensemble les évolutions nécessaires pour une direction et un fonctionnement de l'école au service de tous les élèves.

C'est le but de cette enquête que nous invitons donc toute la profession à renseigner et dont nous rendrons compte fin mai.

Renseigner l'enquête sur le site du Snuipp : <http://40.snuipp.fr>



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

6, rue de la Tuilerie
BP 23107 - 31130 BALMA

Tél. : 05 62 27 59 10

E-mail : 02290@cmma.creditmutuel.fr

Ouvert du Mardi au Samedi matin

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Crédit Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr